

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, ROUTES, MOBILITÉS, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE LE
DÉPARTEMENT REPREND LES RN4 ET 36

1 DOCUMENT - Publié le 11 janvier 2024

**Communiqué de presse - Le Département reprend les RN4 et 36**

PDF-659.97 Ko

TÉLÉCHARGEMENT

Un an après la validation du transfert des routes nationales 4 et 36 par le ministre des Transports, le Président du Département, Jean-François Parigi et Pierre Ory, Préfet de Seine-et-Marne, ont dévoilé ce mardi 9 janvier les nouvelles cartouches signalétiques des routes nationales devenues officiellement départementales : les RD 1004 et RD 1036.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les deux routes nationales qui traversent le territoire, RN 4 et RN 36, sont devenues des routes départementales. Désormais, les travaux d'entretien et de sécurisation, les aménagements routiers, la signalétique et la gestion des espaces verts sur les bas-côtés relèvent du Département de Seine-et-Marne. La mise à disposition des agents de la direction des routes d'Île-de-France (DiRIF) sera quant à elle mise en place au 1^{er} avril 2024.

« Afin d'offrir aux Seine-et-Marnais une mobilité choisie et non subie, nous nous sommes engagés dès le début du mandat dans la rénovation, l'entretien et la sécurisation des 4 400 kilomètres de routes départementales, tout en renforçant notre action volontariste aux côtés des collectivités pour mailler le territoire en infrastructure routières, adaptées aux besoins de chacun et aux réalités locales. Conformément à cette volonté, nous avons également fait le choix de reprendre la gestion des RN4 et RN36 pour assurer la sécurité et le confort des Seine-et-Marnais qui les empruntent quotidiennement », précise Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne.

L'ensemble du programme de remise en état des 69 kilomètres de la RD 1004 et des 39 kilomètres de la RD 1036 sera effectué d'ici 2026, avec notamment des travaux de remise en état de la chaussée:

- En 2024: trois tronçons remis en état entre Fontenay-Trésigny et Courtacon (RD 1004) et un tronçon de 4,5 km entre la RD 231 et la RD 235 (RD 1036)
- En 2025 et 2026: sept tronçons supplémentaires (cinq sur la RD 1004 et deux sur la RD 1036) seront eux aussi remis en état.

En plus des travaux de remise en état de la chaussée, des travaux sont également prévus pour fluidifier et sécuriser le trafic:

- Début 2024: fin des travaux du giratoire entre la RD 1036 et la RD 231 à Villeneuve-le-Comte
- Courant 2024: création d'un giratoire à Jouy-le-Châtel entre la RD 1004 et la RD 215
- Courant 2025: création d'un giratoire entre la RD 1036 et la RD 57

Enfin, d'autres projets sont en cours d'étude, comme la sécurisation des carrefours entre la RD 1036 et la RD 48, entre la RD 1036 et la RD 32 à Ozouer-le-Voulgis, ou encore la création de 9 zones de dépassement – en plus de celle déjà existante sur la RD 1036.

« Il était impensable que deux des axes principaux utilisés par les Seine-et-Marnais demeurent dans un état préoccupant pour la sécurité des usagers. Sans tarder, nous allons améliorer l'état de ces routes : réfection des chaussées, aménagement et sécurisation des carrefours dangereux, création de zones de dépassement, mise aux normes des accotements... D'une manière plus générale, notre objectif est de développer un usage partagé et plus respectueux de la route en développant le covoiturage, les parkings relais ou des lignes de bus. Il en alla it de la sécurité des usagers, mais aussi, ne l'oublions pas, de l'attractivité des territoires desservis », ajoute Olivier Lavenka, Vice-président en charge de l'aménagement du territoire, des routes, des politiques contractuelles et de l'agriculture.

Au total, ce sont 40 millions d'euros investis par le Département pour remettre en état les RD 1004 et RD 1036 dont 10 millions d'euros qui seront dédiés aux créneaux de dépassement. La Région soutient quant à elle le projet à hauteur de 17 millions d'euros. En compensation, 5,2 millions d'euros seront versés chaque année par l'État.